

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES D'UN ENFANT MINEUR  
2021-22

Nous soussignés :

Madame : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Monsieur : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : \_\_\_\_\_

Autorise à titre gracieux, le Club de natation des Goélands de Sablé sur Sarthe dont le siège est situé à la mairie de Sablé sur Sarthe.

à photographier notre enfant dans le cadre du club ou de compétition à l'extérieur réalisé par un journaliste, un membre du club ou du bureau.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons le club des Goélands à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées dans ce cadre.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information et de communication du club et dans le cadre de ses activités auprès des différents publics et notamment :

- lors de projections publiques,
- dans des expositions,
- par télédiffusion, par tous réseaux de transmission (en analogique ou numérique par voie hertzienne, par câble ou satellite)
- par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet,
- dans des publications papier
- sur CD-Rom, DVD, Blu-Ray, clé USB,
- et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

Le club des Goélands s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant.

Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale :